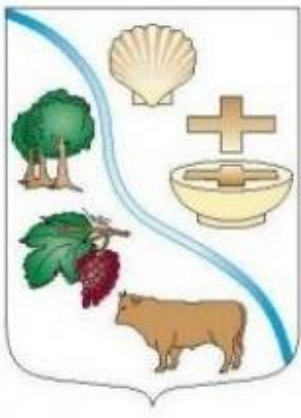




LE MARQUELOT

SAINT-HILAIRE DE LA NOAILLE

www.sainthilairedelanoaille.fr
secretariat@sainthilairedelanoaille.fr

Journal communal et des associations

N° 19



Le mot du Maire



Bonjour à toutes et tous,

Les vendanges ont débuté dans un climat très morose pour nos viticulteurs avec déjà une conséquence sur nos paysages très visible avec l'arrachage de plusieurs dizaines d'hectares de vignes.

Souhaitons que le marché reprenne afin de donner un peu plus de visibilité à une filière en très grande difficulté.

Les routes (Impasse des Hulottes et des Hirondelles) vont être rénovées au mois de septembre ; ce sont des travaux réalisés par la commune et des travaux sur la route du Marquetot seront faits par la Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde.

La rentrée scolaire s'est bien passée avec une légère augmentation du nombre d'élèves pour un total de 98 enfants, ce qui devrait nous permettre de conserver nos cinq classes.

Les travaux d'ENEDIS pour l'enfouissement de 9 kms de lignes haute tension ont pris un peu de retard mais devraient être terminés pour la fin de l'année. Les travaux de rénovation des 2 loyers communaux ont été repoussés en raison du retard d'attribution des subventions ; les travaux devraient débuter en 2025.

Au mois de novembre, la bibliothèque accueillera la manifestation de la Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde ITINÉRANCES D'AUTOMNE : le programme est disponible à la bibliothèque ou sur le site du réseau de lecture publique.

L'enquête publique pour le parc photovoltaïque de TOTAL ENERGIE va se dérouler du 14 octobre au 14 novembre 2024 ; vous trouverez les dates de présence du commissaire enquêteur dans ce journal. N'hésitez pas à venir le rencontrer pour avoir une réponse à vos interrogations et faire enregistrer vos remarques.

Une réunion publique de présentation du projet agrivoltaïque porté par la société NARASOLAR va avoir lieu le mercredi 25 septembre 2024 à 18h30 à la salle polyvalente (voir document ci-joint).

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle fin d'année 2024,

Didier LECOURT



Contacts utiles

CDC Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde
USTOM Union Syndicale Traitement Ordures Ménagères
SIPHEM Syndicat Intercommunal Pays Haut Entre deux Mers
OTEM Office Tourisme Entre deux Mers
CLIC Centre Local Information et Coordination LA REOLE
MISSION LOCALE SUD GIRONDE
APEFEM Fourgon France Services

0556717155
0557840020
0556612075
0556236369
0556615310
0772293922
0556611419

Vie à Saint-Hilaire



Nous avons eu le plaisir d'accueillir en 2023 les familles suivantes :

- LEBEC
- DUTROUILH
- MEGE

Etat-civil

Naissances

D' Eve LECOURT le 25/02/2023

D' Ada MORO le 07/03/2023

Et de Nina, Claudine D'AGOSTINO le 29/06/2023

Mariages

Baptêmes civils

Ils nous ont quittés...

Christian MONNEREAU le 19/05/2023

Guy CASTELL le 25/06/2023

André LABARBE le 30/10/2023

DEMANDES D'URBANISME

Pour vos déclarations de travaux (PC, DP etc...), vous pouvez saisir en ligne directement sur :

<https://sve-reolais-sud-gironde.sirap.fr/#/communesList>

Laissez vous guider ! C'est facile !

Et pour consulter le PLUi...

www.reolaisensudgironde.fr/cadre-de-vie/plan-durbanisme-intercommunal/

Associations Communales

A.C.C.A. Chasse Président : M. Angel PERAZZA

École Buissonnière du Marquetot Présidente : Mme Claire MEYNARD

ÉVEIL ST HILAIROIS Charles QUINARD / Loïc ANTUNES

SAINT HILAIRE LOISIRS Président : M. Thierry CHARBONNIER

LE MANARCHÉ Présidente : Justine TROIN

A.L.P.A.G.A. Mélisa MAILLÉ, chef de chorale

SENS CIVIQUE ET CITOYENNETÉ

Les dépôts sauvages sont interdits sur la commune et surtout au niveau du conteneur verre ! Veillez à notre bel environnement !

Il incombe aux propriétaires d'élaguer les arbres et d'entretenir les buses d'évacuation des fossés afin d'éviter toute perturbation.

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons âgés de 16 ans, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette démarche peut être également accomplie par leur représentant légal.

Pour cela, ils doivent se munir des pièces suivantes :

- Carte Nationale d'Identité
- Livret de famille
- Justificatif de domicile

IMPORTANT ! La population de chats errants a augmenté ces derniers temps et nous vous rappelons l'importance de la stérilisation des félins ! La stérilisation du chat est un acte responsable. En plus de lui permettre de vivre plus longtemps et en meilleure santé, la stérilisation permet de diminuer le nombre de portées non-désirées et permet de donner une chance aux chats à adopter. Pour info, en quelques années, un couple de chats non stérilisés peut donner naissance à plusieurs milliers de chatons. La stérilisation des chats présente de nombreux avantages. Tout d'abord, il est observé des changements de comportement fréquents, mais pas systématiques. Les chats stérilisés ont tendance à être plus calmes et moins agressifs que les chats entiers. De plus, ils ne sont plus attirés par les chaleurs des autres chats, et donc les fugues sont moins fréquentes.

Le résultat financier 2023 de Saint-Hilaire

Un budget communal est un acte juridique par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses d'une commune, de la même manière qu'un budget familial.

Le budget est composé de deux parties, comportant chacune des recettes et des dépenses :

1 - Une section de fonctionnement :

Cette section regroupe les recettes et dépenses qui reviennent chaque année et qui sont nécessaires au fonctionnement de la commune

Les **recettes de fonctionnement** sont constituées par les impôts (taxes habitation et foncière), des dotations de l'Etat, les revenus locatifs des bâtiments communaux, etc.

Dans les **dépenses de fonctionnement** on retrouvera par exemple les charges du personnel communal, l'électricité, téléphone, indemnités des élus, intérêts des emprunts, participations aux syndicats intercommunaux, etc.

Pour l'année 2023, les DEPENSES DE FONCTIONNEMENT de notre commune se sont élevées à 481 414,24 € Les 4 postes de dépenses les plus importants ont été :	Montant	Poids dans le total des dépenses
---	---------	----------------------------------

Charges de personnel (salaires et charges personnel communal...)	259 601,30 €	54%
Charges à caractère général	144 486,46 €	30%
Atténuation de produits (Contribution de la commune à la Communauté des Communes du Réolais)	34 872,00 €	7%
Autres charges de gestion courante	38 812,12 €	9%

Quant aux RECETTES DE FONCTIONNEMENT, elles ont représenté 516 344,14 € et les principaux postes de recettes ont été :	Montant	Poids dans le total des recettes
---	---------	----------------------------------

Dotations & Participations (de l'Etat notamment)	185 785,61 €	36%
Participation des communes aux frais de fonctionnement de l'école	68 779,10 €	13%
Impôts & taxes (habitation, fonciers)	181 220,00 €	35%
Produits des services	33 359,86 €	6%
Autres produits de gestion courante (revenus locatifs)	22 755,97 €	4%

Le résultat financier 2023 de Saint-Hilaire

2 - Une section d'investissement :

L'investissement est financé par un virement de la section de fonctionnement, la récupération de la TVA année N-2 (FCTVA), des subventions (Etat, Département...) et l'excédent de l'année précédente.

L'entretien de la voirie fait partie du fonctionnement, seuls les travaux importants peuvent être inscrits en investissement. Les routes du Marquelot VC10, des Alouettes VC4, de Compostelle VC8 et des Bois/Bramefaim VC2, 7 et 9 ont été transférées à la Communauté Des Communes pour un coût annuel de 2 050 € par km. Ce coût comprend le revêtement, le curage de fossés et le faucardage.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 66 239,21 €	Montant	Poids dans le total des dépenses
Réfection Cour de l'école	28 641,06 €	43%
Nouvel adressage (Panneaux, pose)	5 049,96 €	7%
Abri bus	3 588,00 €	5%
Remboursements d'emprunts (Capital)	20 449,96 €	31%

Les recettes d'investissement représentent 52 730,67 €	Montant	Poids dans le total des recettes
FCTVA	18 912,71 €	36%
Subvention Etat	0 €	0%
Subvention Département	12 648,00 €	24%
Taxe d'aménagement	3 405,60 €	6%
Excédent de fonctionnement de l'année précédente	17 660,80 €	33%

Infos utiles

Coordonnées et horaires de la mairie

Lundi 14H00-18H00

Jeudi 08H30-12H30

Permanence tous les samedis matins 9H-11H30

Tél 05 56 71 00 09

Mail : secretariat@sainthilairedelanoaille.fr

Site internet : www.sainthilairedelanoaille.fr

Entretien des fossés



1^{er} passage en avril

2^{ème} passage en juin

3^{ème} passage en septembre

ÉCOLE DU MARQUELOT

Directrice : C. OTCHAKOVSKY

Horaires : 9H-12H – 13H30-16H30

Tél : 05 56 61 28 61

Mail : e.sthilairedelanoaille@ac-bordeaux.fr

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE

Responsable : Sandrine SERRES

Mercredi de 14H30 à 18H30

Tél 05 56 71 69 62

Mail : mediatheque@sainthilairedelanoaille.fr

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Directrice : Sandrine SERRES

7H30/9H – 16H30/18H30

Tél 05 56 71 00 09

Mail : mediatheque@sainthilairedelanoaille.fr

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES ET DES DECHETS RECYCLABLES

JOURS DE RAMASSAGE :

Le mercredi tous les 15 jours

Jours d'ouverture déchetterie de La Réole :

Mardi au samedi : 09H-12H30 / 13h30-18h00

Horaires été du 15/06 au 15/09 : 07h-14h00

Contact USTOM

05 57 84 00 20

contact@ustom.fr



Hypnose et Cohérence cardiaque

Mme Marie-Cécile CHENARD

06.08.28.79.42 à St Hilaire de la Noaille

ARTISANS

CHARPENTE/COUVERTURE

SARL SAINT-ANDRE : 05 56 71 20 71

PLÂTRERIE/ISOLATION

EURL FOURCADE Dominique : 06 30 60 43 31

COUVREUR / ZINGUEUR / GIROUETTIER

Bruno COMPARIN : 06 61 29 35 43

MAÇONNERIE / GROS OEUVRE

Victor SARAIVA : 06 79 28 05 88

David RONCALLI au L.D. Au Villotte

ATELIER SCULPTURE Christine ALLUÉ 06 74 16 88 65

TARIFS

PÉRISCOLAIRE : Selon le quotient familial

Le matin 0,45€ 0,55€ 0,65€

Le soir 0,55€ 0,65€ 0,75€

Délibération N° 2023/031

RESTAURATION SCOLAIRE : Selon le quotient familial 1€

2,60 € 3,10€

Délibération N° 2023/031

PAUSE MÉRIDIENNE : Selon le quotient familial 0,05€

0,10 € 0,15€

Délibération N° 2022/002

SUR LA COMMUNE...

Produits maraîchers BIO

Julien PESCI

06 80 47 73 01

Le Champ de QUENTOCH'

06 77 02 08 54

Volailles fermières

Morgan d'Agostino 05 56 61 14 40 ou 06 27 92 63 55

L'ATELIER DE SOPHIE (Retouches et créations couture) 06 88 29 30 90

« IDÉAL CANIN » Éducation canine Sophie COLIN
06.32.58.51.58.

Création de Bougies et plâtres à parfumer
Chrystelle SÉRIS 06 71 79 62 55

Graphiste Justine TROIN 07 83 03 06 87

LE JARDIN DES QUATRE MAINS

Ouverture du 15 avril au 30 juin

Visite sur RDV 06 80 21 48 75 Chez Mme CASTELL

116 route des Platanes

GITE LA PEYRIÈRE

Chez Mme Bernadette TALLET 06.30.44.38.71.

www.gite-la-peyriere.fr 64 route des Platanes

Fermé du 1^{er} novembre au 31 mars

ASSOCIATIONS COMMUNALES

SAINT-HILAIRE LOISIRS

Pétanque tous les samedis soirs de Mai à Octobre et tous les dimanches après-midi en période hivernale.

EVEIL SAINT-HILAIROIS

De nouveaux membres ont rejoint l'équipe de bénévoles avec de nouveaux projets.

A.C.C.A.

La société de chasse continue en plus de son activité de loisirs son travail de régulation du grand gibier ainsi que des nuisibles.

BELOTE / JEUX DE SOCIÉTÉ

Si vous souhaitez vous retrouver à plusieurs pour jouer à la belote ou autres jeux de société, vous pouvez contacter Jacqueline LEBEC au 07 88 31 29 73 qui organisera cela en fonction des demandes.



Médiathèque de Saint Hilaire de la Noaille

Médiathèque intercommunale du Réolais en Sud Gironde

Venez découvrir la médiathèque de votre village ...

Vous trouverez des romans, des albums, des bandes dessinées, des documentaires pour toute la famille.

Vous serez accueilli par **Jacqueline & Sandrine**

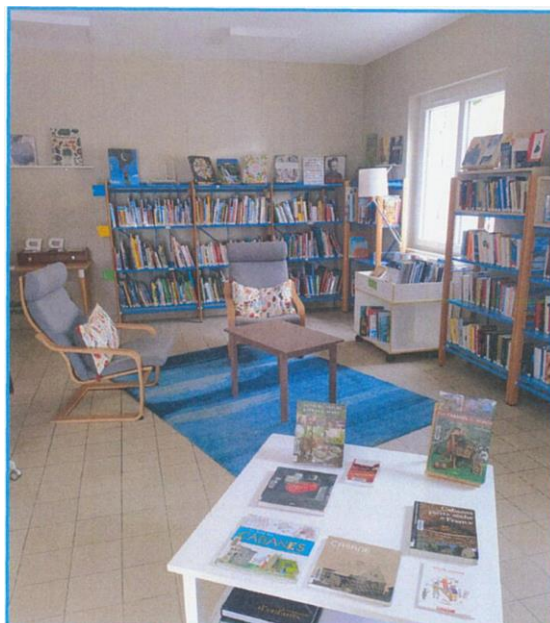
Accès gratuit

et création d'une carte de lecteur valable dans toutes les médiathèques de la CDC du Réolais en Sud Gironde.

Vous ne trouvez pas votre bonheur dans la médiathèque !

Pas de souci, vous pouvez réserver votre livre dans une autre médiathèque.

Il sera livré dans la médiathèque de votre choix.



Horaires d'ouverture

Tous les mercredis
De 14h30 à 18h30

Sauf période estivale

Contact

SERRES Sandrine
05 56 71 69 62

Mediatheque©
sainthilairedelanoaille.fr

Mairie
05 56 71 00 09

ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet Photovoltaïque TOTAL ENERGIES au Lieu-Dit SEIGNEURET

Dates des permanences de M. Pierre PELLOUX, Commissaire Enquêteur, à la mairie de SAINT-HILAIRE DE LA NOAILLE :

- Lundi 14/10/2024 de 14h à 18h **ouverture de l'enquête**
- Samedi 26/10/2024 de 9h30 à 11h30
- Jeudi 31/10/2024 de 8h30 à 12h30
- Lundi 04/11/2024 de 14h à 18h
- Jeudi 14/11/2024 de 8h30 à 12h30 **clôture de l'enquête**

